



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-00562**

DE : **MME STUBBS (LAKELAND)**

DATE : **LE 20 SEPTEMBRE 2016**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE JIM CARR, C.P., DÉPUTÉ**

Réponse du ministre de (nom du département)

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

L'exploration de ressources gazières et pétrolières

TRADUCTION

RÉPONSE

Le gouvernement du Canada tient à remercier les signataires de la pétition qui ont exprimé leurs préoccupations et il comprend les importants apports économiques que l'industrie pétrolière et gazière a faits au pays. Les bas prix des produits de base ont une incidence importante sur l'économie canadienne et, plus particulièrement, sur les familles, les collectivités et les sociétés de l'Alberta. Le gouvernement offre son soutien complet à ceux qui ont été touchés. C'est pourquoi l'accès aux nouveaux marchés, où le prix des produits de base doit être plus élevé, et l'amélioration de la position concurrentielle du Canada constituent deux impératifs stratégiques du gouvernement. Grâce aux réserves pétrolières et gazières importantes du Canada, ainsi qu'à son expertise sans parallèle, le pays est bien placé pour poursuivre son rôle en tant que fournisseur fiable, sûr et responsable de l'énergie aux marchés mondiaux.

Le gouvernement du Canada reconnaît aussi qu'il n'est plus possible au XXI^e siècle de choisir entre ce qui est bon pour l'économie et ce qui est bon pour l'environnement. Les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement fasse les deux. Le fait de s'assurer que les ressources naturelles du Canada sont développées d'une manière durable qui protège son environnement naturel riche, qui respecte les droits

et les traités conclus avec les peuples autochtones et qui appuie la résilience des industries de ressources naturelles relève de la responsabilité fédérale.

La décision du gouvernement de permettre que le projet de l'Entreprise Pacific North West LNG se poursuive tient compte de ces priorités. Le projet permettra de créer des emplois pour les Canadiens et les Canadiennes – plus de 4 500 emplois pendant la période de pointe de construction du projet et plus de 330 emplois directs et 300 emplois indirects pendant l'étape opérationnelle de l'établissement – mais il sera également assujéti à plus de 190 conditions juridiquement contraignantes visant à protéger l'environnement.

En même temps, le gouvernement a constaté que les projets futurs ne pourront pas être entrepris sans renouveler la confiance du public dans les processus réglementaires du Canada. Il est difficile de s'assurer que les décisions réglementaires sont impartiales et fondées sur des faits scientifiques et que les consultations auprès des intervenants et des groupes autochtones ont entièrement été prises en compte si le gouvernement appuie un projet ou une industrie en particulier. Le 20 juin 2016, le gouvernement du Canada a lancé un examen des processus environnementaux et réglementaires visant à rétablir la confiance du public. L'examen est axé sur la modernisation de l'Office national de l'énergie, le rétablissement des mesures de protection perdues et l'adoption de nouvelles mesures de protection dans la Loi sur les pêches et dans la Loi sur la protection de la navigation. Cet examen sera axé sur la consultation et le gouvernement du Canada invite tous les signataires de la pétition à faire part de leur point de vue sur ces questions importantes. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'examen et sur les possibilités de communiquer vos commentaires, veuillez consulter la page Web en cliquant sur le lien suivant : <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/conservation/evaluation/examens-environnementaux.html>

Pendant que ces travaux sont en cours, le gouvernement a élaboré une stratégie intérimaire pour évaluer et examiner les projets déjà en attente. Cette stratégie permet d'accroître la participation des peuples autochtones du Canada, d'offrir aux Canadiens et aux Canadiennes la possibilité d'exprimer leurs points de vue et de s'assurer que les décisions sont fondées sur la science et les faits.

Le gouvernement du Canada a également annoncé un certain nombre de mesures visant à soutenir les besoins à court terme et à long terme du secteur pétrolier et gazier et à réduire les répercussions négatives du ralentissement récent sur les Canadiens et les Canadiennes. Certaines de ces mesures sont prévues dans le budget de 2016 et elles appuient un secteur plus résilient à long terme et aident les familles canadiennes touchées par le ralentissement récent dans l'industrie. Par exemple, le budget de 2016 assurera des mesures fiscales qui favorisent l'investissement dans de nouvelles installations, comme la déduction pour amortissement accéléré relativement aux installations de gaz naturel liquéfié. Il investira également une somme de 62,5 millions de dollars en infrastructure pour les carburants de rechange, y compris le gaz naturel, et de 50 millions de dollars dans les technologies qui réduiront les émissions de gaz à effet de serre attribuables au secteur pétrolier et gazier. À long terme, le développement des ressources pétrolières et gazières canadiennes de manière plus propre et durable sera essentiel pour permettre au secteur de continuer à contribuer à la prospérité canadienne.